

SEPTEMBRE 2025

Année 17, No. 7

Dans ce numéro :

Mot de la mairesse	1
Tempête Debby et pluies diluviennes du 9 août 2024	2
Échos du conseil	2
Élections municipales 2025	2
Vie communautaire, culturelle et récréative	3
Urbanisme et environnement	4
Tout savoir sur...	4

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL
Lundi 8 septembre et
mardi 30 septembre 2025 à 19 h 30
Salle J.-Adolphe-Ardouin
2114, chemin du Tour-du-Lac

COMPTE DE TAXES 2025

Prochaine échéance
le 3 septembre 2025



PAS ASSEZ D'EAU?

Prévoir votre sortie du lac en tout temps

La Municipalité n'encourt aucune
responsabilité à cet égard



ÉCOCENTRE

Ouvert tous les dimanches et
lundis de 9 h à 15 h
jusqu'au 24 novembre

LORS DES SITUATIONS D'URGENCE,
RESTEZ INFORMÉ DES CONSIGNES ET
DES NOUVELLES DE DERNIÈRE HEURE

Une équipe de la Municipalité vous
aidera, entre 10 h et 15 h, à
installer les applications **Echo MMS**
et **Voilà** sur vos appareils mobiles
lors de la Foire commerciale des
couleurs **samedi 20 septembre**
à la gare de Nominigüe



TEST ECHO MMS

Test pour vérifier le bon
fonctionnement d'Echo MMS
le vendredi 12 septembre à 10 h

NOMINIGUE – « Le pays où l'on revient »

BULLETIN MUNICIPAL

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour à toutes et à tous. J'espère que vous avez passé un bel été!

ACTIONS ENTREPRISES POUR S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Nous sommes très préoccupés par les changements climatiques, d'autant que nous avons enregistré des pluies records ces dernières années. En trois ans, il est tombé plus d'eau en une heure que dans les 50 et 100 dernières années. Il est clair que cette situation ne fera que s'accroître. En conséquence, il faudra surdimensionner plusieurs pontons et s'assurer du bon écoulement des eaux.

PONTEAUX

Nous avons commencé le surdimensionnement des pontons qui ont été endommagés lors des événements climatiques. Selon une firme qui a analysé l'état des routes sur tout le territoire de la MRC, nous en aurions plus de 89 à changer. Cette opération, très coûteuse, nous obligera à planifier par priorité et à échelonner les travaux sur plusieurs années.

CASTORS

Un spécialiste a été engagé pour faire la surveillance des barrages de castor sur le territoire. Il en fait l'entretien afin de s'assurer que les eaux s'écoulent bien et que les infrastructures ne soient pas endommagées.

CAMP DE JOUR ESTIVAL

Le camp de jour estival a été un franc succès. Une cinquantaine de jeunes en ont bénéficié. Nous tenons à souligner l'engagement et le professionnalisme des moniteurs qui ont assuré l'animation tout l'été. Nous tenons aussi à remercier tous ceux et celles qui sont venus manger des hotdogs et acheter des livres usagés - votre générosité a permis d'amasser 1 670 \$ qui



ont servi à bonifier les activités offertes. Un merci spécial à tous nos commanditaires! Nous sommes toujours fiers de constater l'engagement des citoyens envers la jeunesse. Merci de tout cœur!

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le conseil ne siégera pas en octobre puisque ce mois est réservé à la période électorale. Le dernier conseil aura lieu le 30 septembre.

ACTIVITÉS À VENIR

La Foire commerciale des couleurs aura lieu le samedi 20 septembre à la gare de Nominigüe sous le thème *Vie de village et vie de chalet*. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

DÉCÈS

Monsieur Serge Croisetière, qui a été maire de Nominigüe de 2005 à 2009, est décédé le 19 juillet dernier.

Nous avons aussi appris avec grande tristesse le décès de madame Renée Ostiguy Rodier le 20 août dernier. Nous avons nommé la bibliothèque en son honneur au printemps.

Nous tenons à offrir nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

Fraunie Litaune



TEMPÊTE DEBBY ET PLUIES DILUVIENNES DU 9 AOÛT 2024

Le vendredi 9 août 2024, 195 mm de pluie sont tombés sur nous en 24 h. À titre de référence, les données de 1971 à 1999 indiquent qu'à Nominuingue, une quantité de pluie de 100,7 mm reçue en 24 heures correspond à une « pluie cent ans ».

Vingt-deux tronçons de route ont été endommagés. Au plus fort de la crise, 700 citoyens étaient enclavés. La Municipalité a pu compter sur plusieurs de nos entrepreneurs locaux pour rendre praticables les chemins les plus importants et assurer la sécurité des citoyens.

Il a fallu plusieurs semaines pour réparer les dégâts et une dizaine de sites n'ont toujours pas été rétablis complètement. La Municipalité

a fait des réclamations de plus de 900 000 \$ au gouvernement - 260 000 \$ lui ont été versés jusqu'à présent et nous n'avons aucune certitude pour le reste.

En l'espace d'un peu plus d'un an, le territoire de Nominuingue a été frappé par trois épisodes qualifiés de « pluies centenaires ». Force est de constater que la réalité climatique a changé et que notre territoire sera désormais de plus en plus exposé à des événements météorologiques majeurs.

Sachez que la Municipalité est proactive et a entrepris des actions concrètes pour limiter les impacts des événements qui surviendront dans le futur.

ÉCHOS DU CONSEIL—JUILLET ET AOÛT 2025

EMPRUNT

La Municipalité a procédé à un emprunt de 1 300 000 \$ pour l'achat d'un camion six ou dix roues et le remplacement d'un camion autopompe pour le Service incendie. Ces deux dépenses se justifient par la vétusté des véhicules actuels, le coût incessant des réparations et nos obligations légales au regard des assurances.

RADON

La Municipalité fera l'achat de trousse de détection du radon. Elles seront disponibles à la réception de l'hôtel de ville au coût de 35 \$ chacune. Le radon est une substance nocive présente dans le sous-sol de notre territoire. Il est important que les citoyens en fassent la détection pour appliquer les mesures correctives s'il y a lieu. De plus amples informations seront données sur nos médias sociaux.

PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

La Municipalité procède actuellement au dépôt de trois demandes d'aide financière au PAVL. Elles concernent le chemin Tour-du-Lac, le chemin Chapleau, le chemin des Buses et le remplacement de ponceaux sur le chemin des Geais-Bleus. Espérons que les réponses seront positives.

BIBLIOTHÈQUE

Afin de mieux desservir sa clientèle, la bibliothèque a modifié ses heures d'ouverture. Le nouvel horaire sera effectif à compter du 1^{er} septembre 2025.

Dimanche et lundi : Fermé

Mardi et mercredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Jeudi : 13 h à 19 h

Vendredi : 10 h à 12 h et 13 h à 17 h

Samedi : 10 h à 15 h

ÉLECTIONS MUNICIPALES – 2 NOVEMBRE 2025

DÉCLARATION DE CANDIDATURE ET RÈGLES DE FINANCEMENT

Le formulaire de déclaration de candidature se trouve sur le site web de la Municipalité à l'onglet **Vie municipale/Élections et référendums**. Une version papier est également disponible à l'hôtel de ville.

Une fois rempli, il faut déposer le formulaire au bureau de la présidente d'élection entre le 19 septembre et le 3 octobre inclusivement. Les dates et heures de dépôt seront précisées dans un feuillet d'information spécial qui sera distribué à la mi-septembre.

IMPORTANT! Consulter aussi sur la même page la section intitulée **Règles de financement encadrant les dons et les dépenses électorales pour les municipalités de 5 000 habitants et moins**.

VÉRIFICATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE (POUR LES PERSONNES DOMICILIÉES SEULEMENT)

Vous pouvez vérifier votre inscription sur la liste électorale sur electionsquebec.qc.ca/voter/verifier-son-inscription-a-la-liste-electorale/#provincial ou en appelant le 1 888 353-2846.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL ÉLECTORAL

Les personnes qui souhaitent faire partie de l'équipe électorale doivent remplir le formulaire à cet effet sur notre site web à l'onglet **Vie municipale/Élections et référendums** et le retourner par courriel à elections@nominuingue.ca. Disponible aussi en version papier à la Municipalité.

VIE COMMUNAUTAIRE, CULTURELLE ET RÉCRÉATIVE

JOURNÉES DE LA CULTURE - 26, 27 ET 28 SEPTEMBRE

Une programmation pour tous les goûts; exposition, danse, peinture, musique, etc.
Tous les détails à venir dans notre publipostage de septembre!



LE CLUB DE LECTURE EST À LA RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES!

Formule conviviale pour tous les types de lecteur. Venez partager vos coups de cœur tous les 1^{er} vendredis du mois.
Première rencontre le 3 octobre à 10 h à la bibliothèque Renée-O.-Rodier. **Pour inscription** : 819 278-3384, poste 234

RANDONNÉE GUIDÉE AUX CHAMPIGNONS SAUVAGES

DÉLI-CHAMPI

Dimanche 14 septembre de 9 h à 12 h

Inscription à la bibliothèque Renée-O.-Rodier

819 278-3384, poste 234 — Maximum 15 personnes



CARNET COMMUNAUTAIRE

5^e ÉDITION DE LA FOIRE COMMERCIALE DES COULEURS

Samedi 20 septembre à la gare de Nomingue

Thème : Vie de village, vie de chalet

Plus de 60 exposants + animations, jeux gonflables, tour d'escalade, restauration variée!

Conférence exclusive du designer Daniel Corbin à 13 h 30

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU GRAND LAC NOMINGUE

Dimanche 14 septembre à 9 h à la salle J.-A.-Ardouin

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Jeux du club de l'Âge d'or dès le 8 septembre à 13 h

Info : France Éthier, 450 822-2719

Souper de bienvenue dimanche 21 septembre à 17 h

Date limite pour l'achat de billets : 17 septembre

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR L'ANCIENNE ÉGLISE

La Fondation Saint-Ignace de Loyola a fait l'acquisition de l'église de Nomingue. Ce bâtiment historique et emblématique, cité au patrimoine, se veut maintenant un nouvel espace culturel regroupant la salle Desjardins, une salle de spectacle de 300 places; Le Repère, un espace polyvalent servant de loge, de lieu de rencontre et de salle de réunion; un bureau partagé; et la salle La Fabrique, destinée aux célébrations du culte. Grâce au soutien financier de la MRC d'Antoine-Labelle, de la Fabrique de la Rouge et de Desjardins, des travaux d'amélioration acoustique sont en cours afin d'optimiser l'expérience des spectateurs.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication essentielle de la Municipalité de Nomingue et le soutien financier de l'ADN et sans l'engagement extraordinaire de nombreux bénévoles.

Il est possible de louer un des locaux pour vos activités communautaires ou autres projets culturels.

Pour joindre la fondation : fondationstil1934@gmail.com



ACTIVITÉS DANS LES SALLES MUNICIPALES EN 2025-2026

LES ARTISTES DE CHEZ NOUS

Ateliers libres les lundis de 9 h à 16 h dès le 8 septembre

Formations diverses tout au long de l'année

Salle J.-Adolphe-Ardouin — **Info** : Chantal Lafrenière, 514 714-8917 ou artistescheznous@gmail.com

ÉCOLE AS-EN-DANSE

- Enfants et ados (Hip-hop, jazz, Acro-danse, etc.)

Tous les mardis de 17 h 15 à 20 h 30 à compter du 9 septembre

- Adultes (Zumba)

Tous les mercredis de 17 h à 18 h à compter du 1^{er} octobre

Salle J.-Adolphe-Ardouin — **Info** : Sylvie Gamache, 819 275-2809

PRATIQUE DE DANSE SOCIALE POUR COUPLE

Tous les mardis et jeudis de 8 h 15 à 9 h 15 dès le 9 septembre

Salle Roch-Jetté — **Info** : michou89@hotmail.com

KARATÉ ET STRONG

- Cours de karaté urbain, non-traditionnel, à partir de 7 ans, à 17 h 15

- Strong - Cours d'entraînement par intervalle à haute intensité à 18 h 15

Dès le jeudi 4 septembre. Salle J.-Adolphe-Ardouin

Info : 819 660-0442

EXERCICES AVEC LE GROUPE VIE ACTIVE DE LA FADOQ

Tous les mardis et jeudis de 9 h 30 à 10 h 45 à compter du 16 septembre

Salle J.-Adolphe-Ardouin — **Info** : Alain Plamondon, 819 278-4222

RENFORCEMENT POSTURAL

Mercredis à 9 h 15 et 11 h à compter du 8 octobre

Info : Isabelle Touchette, 819 616-2657

PILATES ET RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Lundi 9 h et jeudi 14 h 30 à compter du 15 septembre

Info : Maude Ayotte - 514 923-7457 ou maude-ayotte@hotmail.com

DARDS

Tous les jeudis à 18 h 30 dès le 11 septembre

Salle Roch-Jetté — **Info** : Robert Généreux, 514 278-5399

RÉUNIONS ALCOOLIQUES ANONYMES

Les vendredis soirs à 20 h à la salle Roch-Jetté, 2114, chemin du Tour-du-Lac (l'entrée est située à l'arrière). **Info** : 819 623-6677



nominingue.ca

Bureau municipal

2110, chemin du Tour-du-Lac
Nomingue (Québec) J0W 1R0
Tél. : 819 278-3384—Télec. : 819 278-4967
reception@nominingue.ca

Heures d'ouverture :

lundi au vendredi
8 h à 12 h et 13 h à 16 h



*Tout savoir
sur...*

TOUS LES MOIS, UN REGARD
UNIQUE SUR UN DES SERVICES
DE LA MUNICIPALITÉ

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

LE GREFFE MUNICIPAL

Le greffe municipal est le service responsable de la gestion administrative et légale d'une Municipalité. Il agit comme le point de contact principal pour les citoyens et les élus en ce qui concerne les documents, les procédures et les règlements municipaux.

Le greffe est chapeauté à Nomingue par la directrice générale et la directrice générale adjointe, qui sont respectivement greffière-trésorière et greffière-trésorière adjointe.

Parmi les rôles et responsabilités du greffe municipal, il y a la préparation des séances du conseil. Et des séances de conseil municipal, ça se prépare des semaines à l'avance! Voici donc un aperçu du processus.



Les différents services d'une Municipalité doivent tout au long de l'année mettre en œuvre les orientations données par les élus et gérer les problématiques et les enjeux qui se présentent au quotidien. Ils doivent souvent obtenir l'accord des élus avant d'entreprendre une démarche.

C'est pourquoi il faut préparer des documents d'information que l'on soumet aux élus pour discussion lors des caucus (les caucus sont des réunions à huis clos permettant aux élus de s'exprimer librement et de débattre de sujets parfois sensibles sans crainte de publicité – ils jouent un rôle crucial dans le fonctionnement d'un gouvernement).

Ces documents d'information, appelés « points de caucus », réunissent toutes les informations nécessaires pour prendre des décisions éclairées qui sont éventuellement adoptées sous forme de résolution lors d'une séance du conseil. Les résolutions sont d'une grande importance, car c'est par leur entremise que le conseil s'exprime et elles donnent une valeur légale à ses décisions.

C'est donc au greffe que revient, entre autres, la responsabilité de rédiger les points de caucus et les résolutions, préparer l'ordre du jour et la convocation des séances et rédiger les procès-verbaux des délibérations du conseil municipal.

LA BANDE RIVERAINE : UN ESPACE À PRÉSERVER

Si vous êtes propriétaire d'un terrain situé au bord d'un lac ou d'un cours d'eau à Nomingue, vous avez alors une responsabilité importante : celle de protéger la bande riveraine.

La bande riveraine est une zone de 20 mètres mesurée à partir de la ligne des hautes eaux. Elle doit rester végétalisée, naturelle et libre de toute construction ou aménagement artificiel.

Pourquoi est-elle essentielle?

La bande riveraine joue un rôle crucial dans la préservation de nos milieux aquatiques :

- Elle filtre les polluants avant qu'ils n'atteignent l'eau
- Elle limite l'érosion des rives
- Elle protège la biodiversité (amphibiens, poissons, oiseaux, etc.).
- Elle contribue à maintenir la qualité de l'eau pour la baignade, la pêche et la santé publique

Ce qui est interdit dans la bande riveraine

Afin de préserver cet espace, certaines actions sont proscrites :

- Construire des structures comme cabanons, patios, quais fixes ou murets
- Couper toute la végétation ou modifier le relief du sol
- Utiliser des engrais ou des pesticides
- Stationner des véhicules ou entreposer du bois

Ce qui est permis

Certaines pratiques sont encouragées pour favoriser un environnement sain :

- Laisser la végétation pousser naturellement
- Planter des espèces indigènes (arbustes, vivaces, etc.)
- Créer un sentier piéton pour accéder à l'eau :
 - jusqu'à 5 mètres de largeur sur terrain plat
 - jusqu'à 2,5 mètres si la pente dépasse 30 %

Avant d'entreprendre des travaux ou des coupes dans cette zone, il est obligatoire de communiquer avec la Municipalité. Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

VISITE DE LA TECHNICIENNE EN ENVIRONNEMENT

Dans les prochains mois, Marjorie Pin, technicienne en environnement, pourrait venir vous rencontrer directement sur votre terrain. Cette visite permettra de discuter de la gestion de vos rives et de vous offrir des conseils pratiques pour protéger notre environnement. Si vous êtes absent lors de son passage, vous pouvez la joindre par téléphone au 819 278-3384, poste 226 ou lui écrire à l'adresse m.pin@nominingue.ca.